COMITÉ DES VINS DE
BOURGOGNE

Un débourrement précoce mais contrarié

Après un mois de décembre doux puis un mois de janvier conforme aux normales saisonnières, le mois de février est anormalement chaud (+ 3.8 °C en moyenne) et particulièrement arrosé. Un petit rafraîchissement intervient dans les premiers jours de mars mais les températures retrouvent rapidement des valeurs supérieures à la normale, favorisant la reprise du cycle végétatif. Sur le réseau de parcelles de référence du Comité des Vins de Bourgogne, les premières pointes vertes sont observées dès la mi-mars en secteurs précoces. Une première offensive du froid survient dans la nuit du 14 au 15 mars, occasionnant des dégâts dans le Nord du vignoble (Yonne, Châtillonnais). Puis les températures remontent de nouveau au-delà des normales, permettant aux Chardonnays les plus précoces d'évoluer fortement en matière de débourrement. Un brutal changement de temps survient à partir du 25 mars avec l'arrivée de précipitations et une chute brutale du thermomètre. A partir de là et jusque dans les premiers jours d'avril, les gelées matinales sont quasi quotidiennes et les dégâts sont fonction de l'avancement du débourrement. De plus, cette baisse des températures ralentit la vitesse de croissance de la vigne et les mange-bourgeons en profitent… Le retour de températures plus clémentes au cours du week-end pascal et leur maintien au-delà des normales ensuite permet une bonne reprise de croissance de la vigne.

La date moyenne du stade mi-débourrement se situe au 28 mars, proche de celle observée en 2020. Toutefois, les assauts du froid ainsi que les dégâts dus au gel et aux mange-bourgeons ont d'ores et déjà entraîné une forte hétérogénéité au sein des parcelles touchées.

Dates estimées du stade mi- débourrement (50 % des bourgeons au stade « pointe verte »)

	2020	2026	Moyenne (1994-2025)
Yonne Chardonnay	29/3	23/3	11/4
Yonne Pinot	1/4	26/3	13/4
Côte de Beaune Pinot	2/4	31/3	11/4
Côte de Beaune Chardonnay	26/3	23/3	8/4
Côte chalonnaise Chardonnay	29/3	31/3	11/4
Côte chalonnaise Pinot	30/3	5/4	12/4
Mâconnais Chardonnay	28/3	23/3	7/4
Mâconnais Gamay	7/4	4/4	9/4

Source : réseau de parcelles de référence du Comité Bourgogne

COMITÉ DES VINS DE
BOURGOGNE

Evolution des températures moyennes et des précipitations – 01/02/2026 au 10/04/2026